

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 février 2014

## FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 833

présenté par  
M. Gille  
-----

**ARTICLE 9**

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« la formation professionnelle tout au long de la vie »

les mots :

« l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination, le présent projet de loi remplaçant le Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.